

**SPECTACLE  
vivant EN  
BRETAGNE**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE  
COOPÉRATION CULTURELLE

## **Evaluation du fonctionnement et des effets induits de la Commission d'attribution des aides de Spectacle vivant en Bretagne**

[Synthèse de l'enquête en ligne anonyme effectuée en avril 2018  
auprès des membres actifs de la commission d'attribution des aides]

**Objectif** : évaluer le fonctionnement coopératif de la filière, dans le but de favoriser une logique d'accompagnement collectif des équipes artistiques, autant que de solidarités territoriales [Extrait du projet d'établissement 2017-2020].

**Echantillon** : 32 destinataires (personnes ayant siégé au moins 2 fois)

**Retour** : 21 réponses / 7 non réponses / 3 abandons / 1 indélévra

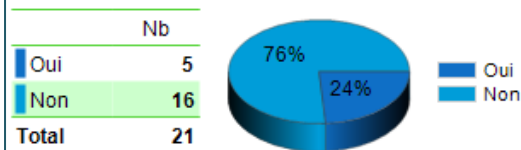
Trouvez-vous qu'une attention suffisante est portée à chaque demande ?

> Oui à 100%

Trouvez-vous que la parole est bien répartie entre les membres de la commission ?

> Oui à 95% (20) / Ne sait pas à 5% (1)

**Avez-vous décelé des positions partiales ou de favoritisme ?**



➤ Lesquelles ?

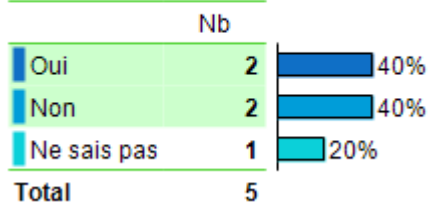
En fonction des liens des compagnies et lieux avec SVB et de leur niveau de reconnaissance, chaque dossier ne reçoit pas une attention égale.

Entre artistes, entre disciplines mais cela peut être tentant...

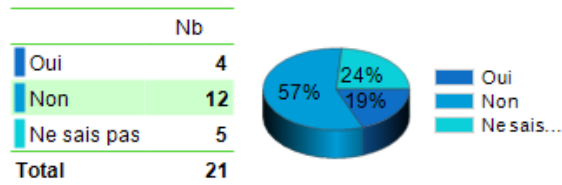
Il est vrai que les programmeurs et institutions avaient une voix prépondérante lors des premières commissions, dorénavant cela s'égalise entre prog, artistes, prod, institutions...ce qui est très appréciable.

Un membre qui est très proche du dossier étudié (coproducteur ou ancien membre de la cie) mais qui reste au débat. Dans les deux cas cela n'a pas été décisif mais on a perdu du temps...

**Ont-elles été décisives ?**



## Avez-vous décelé des biais dans la manière dont se déroulent les débats ?



### ➤ Lesquels :

Je trouve que la parole de la DRAC est un peu entendue et attendue comme parole d'évangile, même si certains membres n'hésitent pas à donner leur avis

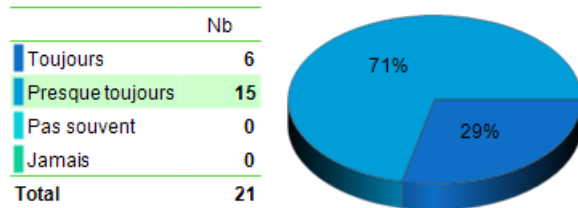
Parfois (positionnement DRAC ou Région par exemple)

Quand des décisions sont reportées.

Voir réponse à la partialité

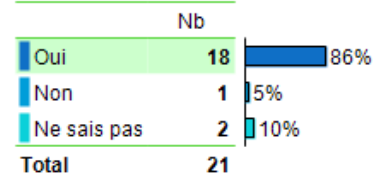
Pensez-vous que les « Principes déontologiques et d'évaluation artistique » de Spectacle vivant en Bretagne sont respectés ? > Oui à 95% (20) / Ne sait pas à 5% (1)

## Pensez-vous que la décision prise correspond bien aux débats ?

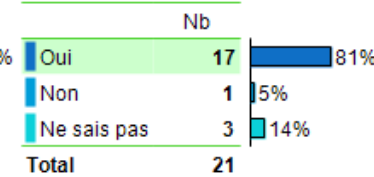


## Pensez-vous que la méthode du consensus :

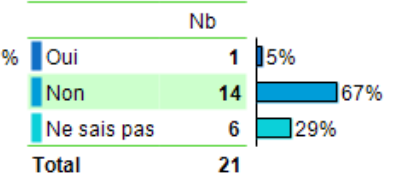
### Enrichit les débats



### Permet de mieux motiver la décision



### Fausse la décision



Vous sentez-vous bien informé.e des enjeux des décisions que vous contribuez à prendre :

### Concernant les équipes artistiques

	Nb	
Oui	18	86%
Non	2	10%
Ne sais pas	1	5%
<b>Total</b>	<b>21</b>	

### Concernant le budget disponible pour la commission

	Nb	
Oui	20	95%
Non	1	5%
Ne sais pas	0	0%
<b>Total</b>	<b>21</b>	

Avez-vous des remarques à formuler sur le rôle des conseiller.e.s artistiques de Spectacle vivant en Bretagne lors de la commission ?

Taux de réponse : 57%

Aucune remarque

Bonne attitude

Ils sont très engagés dans la connaissance des dossiers et des éco-systèmes. Ils sont très engagés dans le respect des principes de la commission.

Je n'ai rien à dire sur ce sujet.

Je pense que les conseillers arrivent parfois avec leur sensibilité personnelle, leur "parcours relationnel" avec les équipes artistiques concernées par les demandes. Cela peut donner parfois une impression de subjectivité là où d'aucuns attendent peut-être une objectivité "ferme". Amener un jugement artistique implique forcément une part de sensibilité personnelle et on ne peut demander aux conseillers de faire abstraction d'un ressenti personnel. L'argumentation apportée est généralement très solide et laisse aussi la place aux avis divergents lors des échanges avec la commission.

Les conseillers sont très professionnels, et connaissent très bien leurs sujets, sont à l'écoute de nos questions et répondent en fonction

Leurs avis sont très documentés et étonnamment objectifs! Ils sont utiles au débat.

Non

On manque d'élément d'appréciation pour les projets et pour des équipes qu'on ne connaît pas.

Pertinents, pétris de bienveillance.

Que ce n'est pas simple et qu'ils le font globalement avec sérieux.

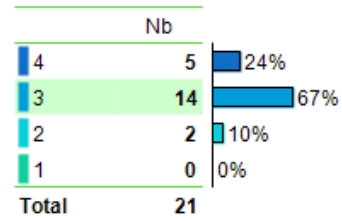
Très compétents

### Globalement, comment jugez vous les débats de la commission ?

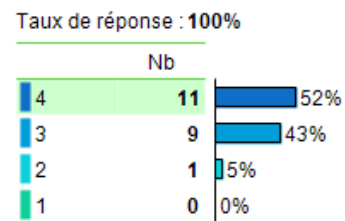
	Nb	
Excellents	2	10%
Bons	18	86%
Moyens	1	5%
Passables	0	0%
Mauvais	0	0%
<b>Total</b>	<b>21</b>	

Pouvez-vous noter le niveau d'information des dossiers envoyés en amont de la commission (de 4 = très bon à 1 = insuffisant) en ce qui concerne :

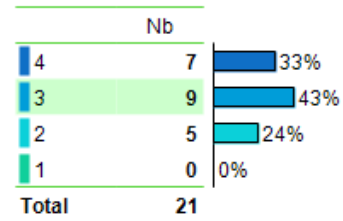
### l'artistique



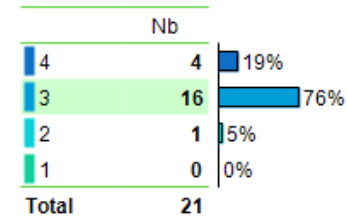
### le contexte de diffusion



### l'équipe artistique

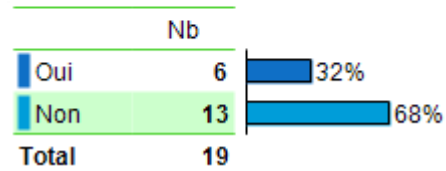


### les budgets



### souhaiteriez-vous avoir d'autres types d'information ?

Taux de réponse : 90%



➤ Si oui, lesquelles ?

Des éléments artistiques, vidéo, photos, texte...

Il serait bon que chaque dossier respecte toutes les obligations des compagnies envers les artistes. Je me souviens d'une compagnie qui pour quinze jours à Avignon n'avait dans son budget pas de défraiements repas...

Le contexte politique du lieu ou du festival et la situation économique de la cie, sa situation globale en terme de diffusion, son projet global au plan artistique.

Les aides de svb des précédentes années attribuées aux équipes artistiques .

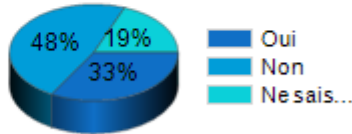
Lien vers une vidéo et/ou le site des équipes artistiques. Plus d'information sur le fonctionnement de la diffusion de ces équipes (historique de diffusion de l'œuvre, environnement professionnel, plan promo)

Une petite note d'intention ou descriptif du projet artistique.

Total 6

## Souhaitez-vous que les conseillers artistiques indiquent leur avis (favorable ou défavorable) sur les dossiers ?

	Nb
Oui	7
Non	10
Ne sais pas	4
<b>Total</b>	<b>21</b>



### ➤ Non, Pourquoi ? (10)

Taux de réponse : 70% / Non réponse 3

Cela éviterait une approche d'un dossier trop orientée d'emblée. Ce sont les échanges avec la commission qui conduiraient à un seul verdict final. Cela éviterait aux conseillers de se retrouver parfois en porte à faux et aussi de les "protéger" vis à vis des équipes artistiques qui ont parfois du mal à comprendre qu'on puisse émettre un jugement défavorable sur leur projet. 1

Cela induit la réflexion du lecteur 1

D'expérience, cela influence une décision surtout quand la majorité de l'assistance ne connaît pas le spectacle, la cie, le contexte. 1

L'avis donné verbalement par les conseillers me semble suffisant, et s'inscrit ainsi davantage dans la logique du consensus. 1

Parce qu'il n'y a pas plus subjectif qu'un avis artistique et qu'il entraîne une approche orientée. 1

Permet un meilleur échange sans être influencé en amont. 1

Pour ne pas être influencé, qu'ils donnent leur avis mais après le débat 1

Total 10

### ➤ Oui, Pourquoi ? (7)

Taux de réponse : 71% / Non réponse 2

Ce sont de précieux avis, surtout quand on n'a pas pu assister à la représentation concernée. 1

Certes cette indication n'est pas sans conditionner la lecture du dossier, mais cela permet, de gagner du temps sur les consensus et en cas de désaccord sur le dossier, de mieux préparer le débat. 1

Comme on a pu le voir cela n'a pas d'influence sur les membres de la commission mais cela indique une tendance après étude du dossier. 1

Ont pu prendre le temps en amont avec les équipes artistiques ce qui n'est pas toujours le cas des professionnels associés.

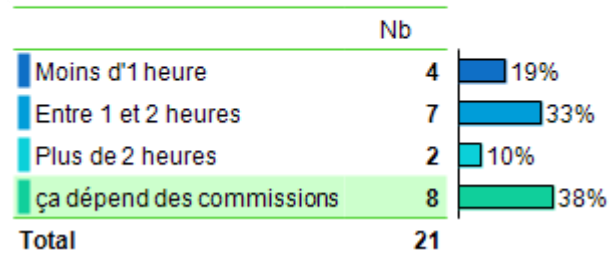
C'est une indication intéressante. 1

Plus de transparence, et de visibilité de leur travail 1

Total 7

## Combien de temps consacrez-vous à la préparation de la commission ?

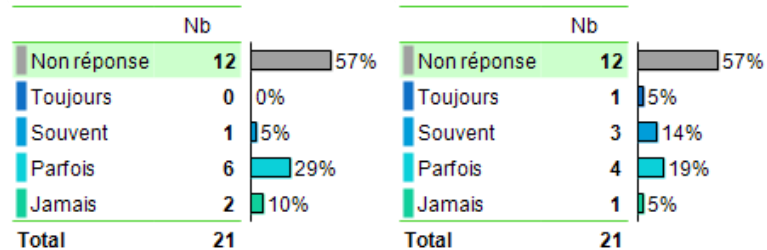
Taux de réponse : 100%



Si vous représentez un réseau, communiquez-vous avec ce réseau sur les dossiers de demande :

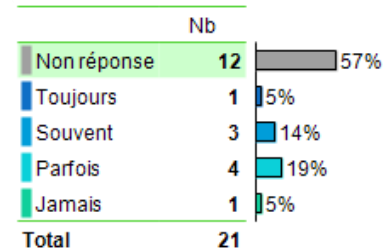
### Avant la commission

Taux de réponse : 43%



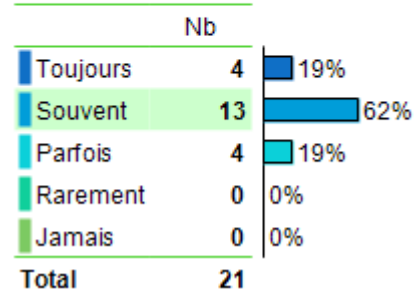
### Après la commission

Taux de réponse : 43%



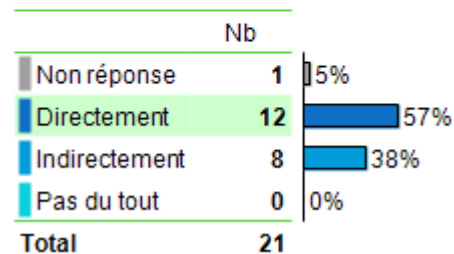
## Avez-vous l'impression que, quand vous donnez votre avis, il est bien pris en compte ?

Taux de réponse : 100%



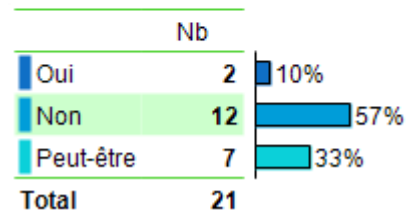
### Avez-vous l'impression d'exercer une responsabilité publique en participant à la commission ?

Taux de réponse : 95%



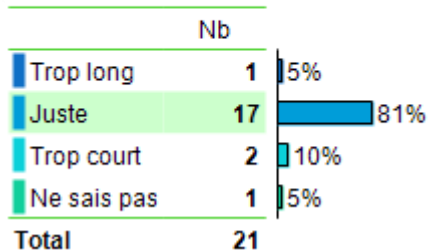
### Seriez-vous intéressé.e à assurer la présidence d'une session de la commission ?

Taux de réponse : 100%



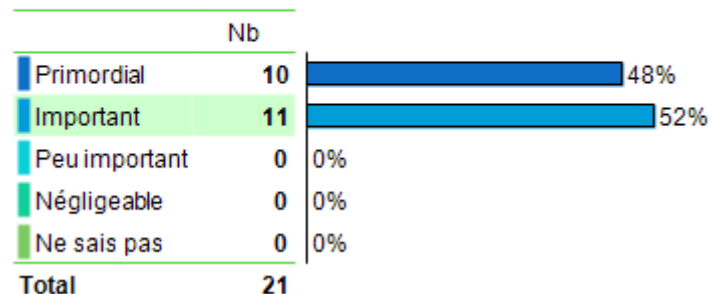
### La durée de votre mandat est de trois ans. Est-ce :

Taux de réponse : 100%



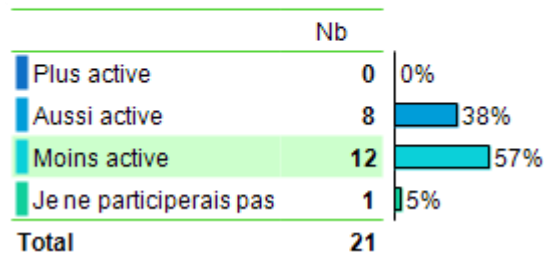
### La commission est décisionnaire. Jugez-vous que c'est :

Taux de réponse : 100%



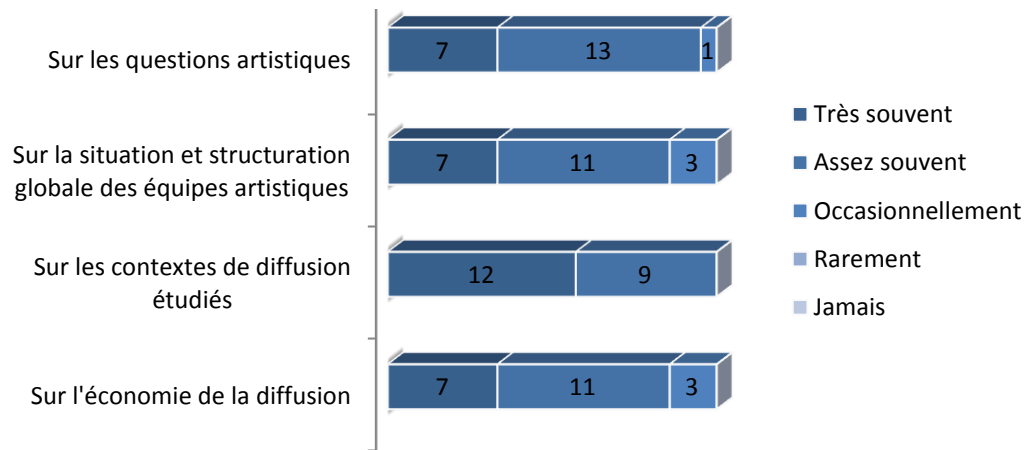
### Si la commission était consultative, votre participation serait :

Taux de réponse : 100%





### Pensez-vous que les débats apportent de la connaissance ?



### Les débats vous ont-ils permis de découvrir des équipes artistiques ? > Oui à 100%

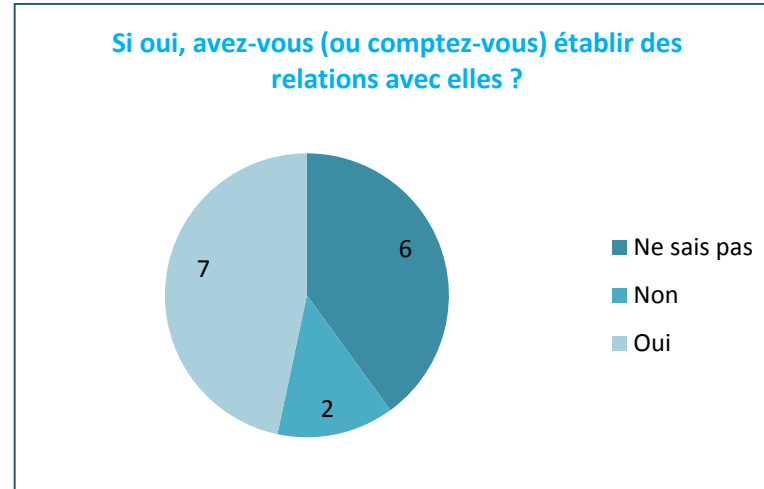
#### Si oui, avez-vous (ou comptez-vous) établir des relations avec elles ?



### Les débats vous ont-ils permis de découvrir des structures de diffusion ?

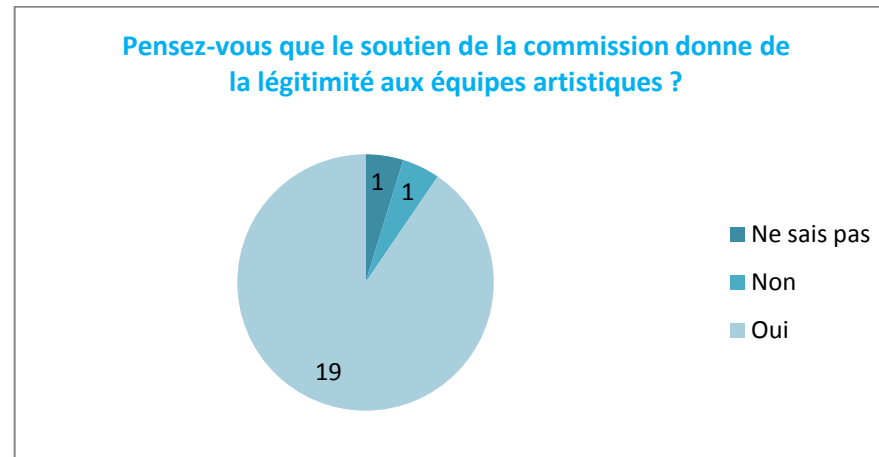
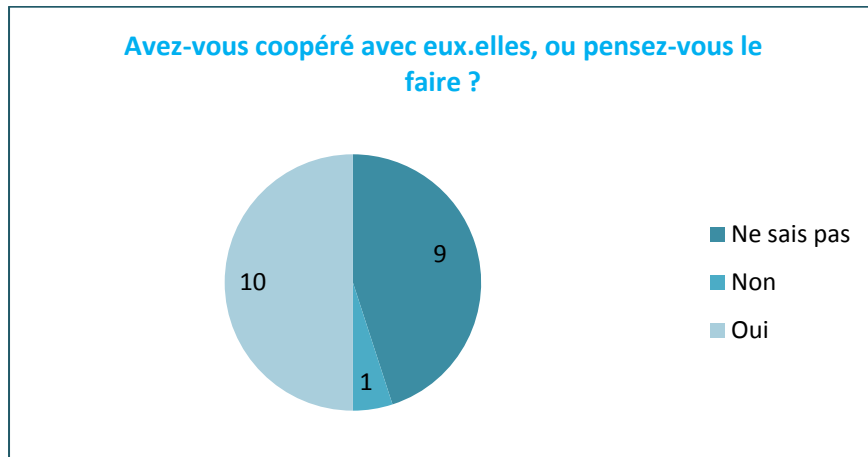
Taux de réponse : 100%

	Nb	
Oui	15	71%
Non	6	29%
Total	21	



Les débats vous-ont-ils permis de découvrir des dispositifs de soutiens ? > Non à 81% ; Oui à 19% (1 = Avis de Grand frais, 3 non réponses)

Votre participation à la commission vous a-t-elle permis de rencontrer des professionnel.le.s de la région que vous ne connaissiez pas ? > Oui à 95% (20)



## Vos suggestions et commentaires sur la commission d'attribution des aides :

Taux de réponse : 52% / Non réponse 10

C'est un très bon outil qui mérite de perdurer. Heureuse que des projets musiques, arts de rue...soient aussi représentés et de plus en plus. Cependant, j'ai parfois des questionnements sur les niveaux de sommes demandé en fonction des esthétiques et des lieux de diffusion (théâtre et Avignon souvent des budgets et demandes élevées)

Ce questionnaire indique donc que vous vous questionnez sur cette commission. J'espère qu'il s'agit juste de tenter de la perfectionner car si vous envisagez de la supprimer ou de la remplacer par une commission consultative j'ai peur que la dimension démocratique en prenne un coup...

C'est un bel endroit de travail collectif et d'interconnaissance

En tant que suppléant, c'est difficile de bien s'impliquer dans le fonctionnement de la commission, d'en comprendre tous les rouages et d'évaluer son fonctionnement. En tout et pour tout, j'ai dû participer à 2 sessions grand maximum (la faute à une titulaire trop assidue ?).

J'ai trop peu siégé pour émettre un commentaire autre que positif. Une suggestion: intégrer des "grands témoins" qui ne sont plus en activité mais continuent à suivre l'actualité des créations et des compagnies? (suivez mon regard!)

Je pense qu'il y a trop de dossiers étudiés dans chaque commission et que le temps imparti à chaque demande n'est pas égal selon que l'on étudie telle ou telle demande en début ou en fin de séance. Les derniers dossiers sont plus expédiés et l'attention est moins bonne, je pense que cela a un impact. Je souhaiterais pour ma part qu'il y ait plus de commission dans l'année, 5 ou 6 serait idéal. La mise à disposition des dates des projets soutenus bien en amont, serait aussi un plus pour voir le plus de propositions.

La commission induit chez moi une dynamique et une ouverture. Participer à la commission sans avoir vu les spectacles est très dérangeant, car j'ai le sentiment d'avoir une responsabilité et n'ai pas le temps de faire semblant. Mon rôle dans la commission m'incite à plus de curiosité et permet la rencontre. Cependant, il n'est pas possible de voir tous les spectacles pour des raisons physiques et économiques. Je ressens beaucoup d'engagement de la part des uns et des autres et une forme de complicité assez agréable. C'est donc un moment privilégié. Je ressens également une forme de frustration quand on aborde pas le contexte politique dans lequel s'inscrivent les demandes, la valeur ajoutée citoyenne qu'apporte sur un territoire telle programmation ou tel festival. J'ai bien compris que la commission s'intéresse aux résultats économiques en matière de diffusion. Je pense néanmoins que les choix de la commission peuvent contribuer à soutenir une certaine éthique sur le marché du spectacle...

Le pourcentage de représentants par activité n'est pas très équilibré. Le Théâtre y est trop prépondérant. Les centres culturels sont très bien représentés mais les lieux non subventionnés ne le sont pas du tout.

Le soutien de la commission ne donne pas véritablement une légitimité aux équipes artistiques : il permet surtout la réalisation d'une opération spécifique. Je ne mets pas cela au même plan que l'implication de co-producteurs bien identifiés qui là, est une véritable caution pour garantir la crédibilité d'un spectacle.

Pas de remarque particulière dans le temps imparti pour répondre à ce questionnaire.

Prévoir un temps un jour de commission pour aborder cette question en groupe. Demander aux équipes artistique un lien pour voir des images/une présentation de leur spectacle car quand on a pas vu le projet on est souvent démunis sur la question artistique.

Total 21



RENNES • BREST

Siège social : 107 avenue Henri Fréville

BP 60219 | F-35202 RENNES cedex 2 | France

T. +33 (0)2 99 37 34 58 | F. +33 (0)2 99 37 37 62 | [contact@svbretagne.fr](mailto:contact@svbretagne.fr)

[www.spectacle-vivant-bretagne.fr](http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr)

SIRET 502 423 205 00033 | APE 8412Z | DA n°53 35 08412 35